



VASSELAY EN BREF

janvier 2016

VIE COMMUNALE

Cérémonie des voeux

La Municipalité invite toute la population à participer à la cérémonie des voeux du Maire,

**au Centre socio-culturel
le dimanche 10 janvier à 11 h**

VIVRE ENSEMBLE

Le monoxyde de carbone est la 1ère cause de mortalité accidentelle par toxique en France :

- Faites vérifier et entretenir les conduites de fumées (par ramonage)
- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffebains, inserts, poêles
- Ne vous chauffez jamais avec les appareils non destinés à cet usage (groupe électrogène, braseros, barbecues) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Ça va sans le dire, mais ça va mieux en le disant !

CLUB DES AINES RURAUX

L'assemblée générale du club se tiendra le **mardi 12 janvier à 14h30** dans la salle de réunion du Foyer Socio-Culturel.

Si vous désirez participer aux activités du club, venez nous rejoindre. Nous passons d'excellents mardi après-midi.



VIE ASSOCIATIVE

Saint Vincent

Vendredi 15 janvier à 20h30 au centre socio-culturel : soirée fleurs en papier.

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à venir confectionner des fleurs en papier pour la décoration du village à l'occasion de la St Vincent. Nous terminerons cette soirée par une dégustation de crêpes et de cidre.

Samedi 23 janvier : dîner dansant animé par l'orchestre Thibault COLAS.

Réservations avant le 9 janvier au :

02 48 69 44 32 ou 06 63 53 56 41

Tarif : 26 euro/personne

Dimanche 24 janvier : messe à 10h30, à 12h vin d'honneur offert par le comité des fêtes.

A partir de 15h30, Christelle GRIMOND la nouvelle bâtonnière et Gilles auront le plaisir de vous accueillir aux Foltiers près de la vigne familiale pour déguster la galette et boire le verre de l'amitié.

Exceptionnellement cette année, il n'y aura pas de bal le dimanche après-midi.

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2016.

Pour vos articles : une seule adresse, avant le 25 du mois : **vasselayenbref@vasselay.fr**

VASSELAY - WERENTZHUSE

L'association organise son assemblée générale le **lundi 11 janvier à 20 h**, dans la salle de réunion du Foyer Socio-Culturel.

Toute personne résidant à Vasselay est invitée à y participer.

MEDIATHEQUE

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux et espère vous accueillir bientôt dans ses locaux .

En complément des 3 permanences déjà existantes, vous pourrez désormais emprunter livres, DVD et CD le 1er samedi de chaque mois . Nous vous attendons en nombre le samedi 9 janvier de 10h à midi.

Avec la nouvelle année, le site internet de la médiathèque change d'adresse... Vous pourrez désormais retrouver toutes les informations que vous cherchez (horaires, animations, etc ...) sur le site de la municipalité : vasselay.fr dans la rubrique

« services municipaux ».

Un lien permet de découvrir la liste des derniers achats soit 105 documents !

De plus, près de 500 livres ont été renouvelés début décembre grâce à la Direction de la Lecture Publique , soit 605 bonnes occasions de découvrir de nouveaux titres, de nouveaux auteurs ,, , une mine d'or !!!

Début novembre, après inscription de la classe des GS/CP à l'opération Cher-Lurelu, 5 livres ont été remis aux élèves (enseignant Nicolas ERTEL). Un même thème « l'ours » mais 5 auteurs différents et beaucoup de pistes à explorer. La classe a commencé à travailler avec « Coda, petit ours blanc » et a réalisé 12 tableaux magnifiques qui font l'objet d'une exposition dans nos locaux.

Venez nombreux pour admirer les œuvres de nos jeunes artistes.

LIGNES 18 +

Il y aura, à compter du **4 janvier**, un nouvel arrêt pour le transport à la demande à Carrefour Market de St Martin d'Auxigny,

le jeudi : Arrivée 14 h 35 - Départ :16 h 55

le dimanche : Arrivée 9 h 35 - Départ :11 h 25

Au départ des villages du canton, pour tout renseignement et réservation la veille jusqu'à 17 h, appelez le **0 800 10 18 18**.

PLANTONS LE DECOR

Le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges porte le programme "Plantons le Décor". Il a pour but la plantation de haies champêtres, bosquets et alignements d'arbres sur notre territoire.

L'opération 2015 vient de se clore. Il est donc maintenant possible de s'inscrire à l'opération 2016.

Adopter "Plantons le Décor", c'est agir sur son environnement propre en faveur de la beauté des paysages, la préservation du patrimoine local et la richesse de la biodiversité. Ces actions ont un impact réel pour la réalisation d'un véritable maillage écologique.

C'est quoi ? C'est un programme de plantation à destination de tous les habitants du territoire du Pays de Bourges. Il accompagne financièrement, à hauteur de 80% du coût des plants et des fournitures, chaque porteur de projet pour des plantations de haies, bosquets et alignements d'arbres composés d'espèces champêtres locales.

Qui conduit cette opération ? Le Pays de Bourges, grâce aux fonds attribués par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2014-2019.

Dans quel but ? Le programme vise :

- à encourager les plantations de haies, de bosquets, d'alignements d'arbres, composées d'essences végétales adaptées au climat et au sol du territoire du Pays de Bourges,
- à sauvegarder les spécificités paysagères et la biodiversité de notre Région, – à préserver l'écosystème.

Pour toute information et inscription, rendez vous sur le site <http://www.paysdebourges.fr> et téléchargez la fiche d'inscription ou écrivez :

Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges
Place du Général Leclerc - BP 22 -
18500 Mehun-sur-Yevre

Tél. : 02 48 26 82 51 / Fax : 02 48 26 82 44

Mail : environnement@paysdebourges

Directeur de publication : Michel AUDEBERT ; Equipe de rédaction: Commission communication de la mairie Impression : Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine GARCIA Imprimé à 560 exemplaires par nos soins
